

COMITE NATIONAL CONTRE LA PRIVATISATION DE LA POSTE, POUR UN DEBAT PUBLIC ET UN REFERENDUM SUR LE SERVICE PUBLIC POSTAL

Déclaration du 5 octobre 2009

Consultation citoyenne sur l'avenir de la Poste La privatisation c'est NON !

Ce qui vient d'avoir lieu avec cette consultation est énorme.

A cette heure 2 123 717 personnes, résultats comptabilisés et validés par les comités locaux et départementaux se sont rendues aux urnes pour donner leur avis dans une dizaine de milliers de points de vote.

Le résultat du vote est sans appel. Plus de 90% des électeurs disent NON au changement de statut de la Poste et à l'ouverture de son capital et donc sa privatisation.

Cette initiative inédite, à l'échelle du pays, témoigne de l'attachement profond de la population au service public de la Poste qui au-delà de son rôle économique joue un rôle de lien social indispensable et irremplaçable.

Le comité national remercie les 2 millions de votants et tient à saluer les milliers de bénévoles qui se sont mobilisés pour assurer l'immense succès de cette votation. Ils ont réalisé quelque chose d'incroyable.

Ce succès est aussi le résultat de l'unité des 62 organisations syndicales, politiques et associatives. Ce rassemblement historique réalisé autour de la défense du service public a démontré sa force et sa légitimité.

Cette unité au sein du comité national et des comités locaux doit se poursuivre. La mobilisation conjuguée des postiers, des usagers et des élus conditionne la mise en échec du projet gouvernemental.

Le président de la République et son gouvernement doivent entendre ce verdict sans appel et renoncer définitivement à cette loi.

La Poste appartient à toutes et à tous, aucune modification du statut de la Poste ne peut se faire sans l'organisation d'un référendum.

Forte de ce succès, la mobilisation se poursuit pour l'organisation d'un véritable débat public pour l'amélioration et le développement du service public.

Le comité national appelle les comités locaux à :

- rencontrer immédiatement les sénateurs et les députés de leur département et circonscription pour exiger du gouvernement le retrait du projet de loi,

- prendre des initiatives en direction des préfetures pour communiquer les résultats de la votation.

Le comité national demande à être reçu par le président de la République ainsi que par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Le comité national met immédiatement en débat dans les comités locaux avec la population les suites à donner à la votation : forum citoyen, journée nationale de manifestations, nouvelle votation et il fera connaître dans les jours qui viennent les initiatives nationales qu'il compte prendre contre la privatisation et pour la défense du service public.

Paris, le 5 octobre 2009



quessquilditestrosi-1